

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

05

ADMINISTRATION

10

ECONOMIE

01

RURAL

02

ENERGIE

01

NON DEFINIS

01

N° 2942

22 Novembre 2023

22 November 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	10848/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N°10848/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 16/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°112/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 100 000 KG DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	10973/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°10973/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 21/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°08/23/CONS/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE 1 550 ROULEAUX DE FEUILLARDS EN POLYSTER POUR LE CERCLAGE DES BALLE DE COTON A LA SODECOTON
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	4237-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 4237-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTMPORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/04/2023 POUR LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR, LE SUIVI, LE CONTRÔLE QUALITÉ ET LA SURVEILLANCE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES AIRES DE DEMI-TOURS ET DES ENTRÉES DES VOIES DE CIRCULATION A ET B DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 008/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 14 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE 400 ENCEINTES BLUETOOTH POUR LA DIFFUSION DE FEUILLETONS RADIOPHONIQUES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	00480/E/2/D/MINHDU/SG/C2D/CCS/RAF/Ing1 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00480/E/2/D/MINHDU/SG/C2D/CCS/RAF/ING1 DU 14 NOV 2023 PORTANT ATTRIBUTION RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0117/AONO/MINHDU/C2D-CR/CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	10722/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°10722/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 14/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/23/AONO/SDCC/CIPM/DU 13/09/2023 PODR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CELLULE ÉLECTRIQUE + CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX AU DESSUS ET LE RENOUELEMENT DELAPEMURE DUBATIMENT USINE - GUIDER, EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	2700 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nja Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2700 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NJAPORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	00001/ADD/MINEPAT/CISPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°00001/ADD/MINEPAT/CISPM/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023, RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000028/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 31 OCTOBRE 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A NSO NDANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	007/D/EPAB/DAF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAC/CIPM/2023 DU 05/10/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF BLOC B À L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB), ARRONDISSEMENT DE MBAKOMO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, FINANCEMENT SUBVENTION MINFI, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	016/2023/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/2023/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC DU 20/11/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE 600 ML ET D'UN PARKING A L'HÔTEL DE VILLE DE GOBO, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD(EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-12-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 00146/E/2/C/MINHDU/SG/C2D/CCS/RAF/Ing1 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00146/E/2/C/MINHDU/SG/C2D/CCS/RAF/ING1 DU 14 NOV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0117/AONO/MINHDU/C2D-CR/CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference n/a Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 007/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 14 NOVEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGEES DE REALISER LES PAIEMENTS NUMERIQUES POUR LE COMPTE DE LA PHASE PILOTE DANS QUATRE COMMUNES (PETTE, MARTAP, DIMAKO ET YAOUNDE I) DU CYCLE 6 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE EN QUATRE (04) LOTS DISTINCTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 10 /C/C/OMB/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/C/COM/CIPM/2023 DU 29/09/2023 DANS LA COMMUNE D'OMBESSA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 007/D/EPAB/DAF/CIPM/2023 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF BLOC B À L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB), ARRONDISSEMENT DE MBAKOMO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, FINANCEMENT SUBVENTION MINFI, EXERCICE 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 2699-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 2699-23/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉ QUALIFIÉS À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA DIGITALISATION DU SYSTÈME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 028/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 22/11/23 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR AINSI QU'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 14-12-2023</p>
-----------	---

17	<p>Reference 03/CIPM/EPAB/D/DAF/MAE/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EPAB/D/DAF/MAE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF BLOC B À L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference 1072/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°1072/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 14/11/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/23/AONO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A HUIT COMPARTIMENTS AVEC BUREAU A L'ATELIER TP-GAROUA</p> <p>Nature de prestation Prestation Intellectuelle</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 002/DC/EPAB/D/DAF/MAE/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/EPAB/D/DAF/MAE/CIPM/2023 DU 19/12/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB). LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS AU COMPTE DE LADITE STRUCTURE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 19-12-2023</p>
-----------	---

20	<p>Reference 10558/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°10558/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 13/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°06/23/CONS/SDCC/CIPM DU 03/08/2023 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) SYSTEME DE CERCLAGE AUTOMATIQUE AVEC FEUILLARDS EN POLYESTER POUR PRESSE HORS FOSSE 20"X 54" POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10848/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 16/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°112/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 18/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 100 000 KG DE TERRE DECOLORANTE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'appel d'offre international ouvert N°112/23/AOIO/SDCC/CIPM du 18/09/2023 pour la fourniture d'un lot de 100 000 KG de terre décolorante;

Considérant La Lettre N°143/23/SDCC/CIPM DU 02/11/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La société **SOLEVO BP 2368 DOUALA** est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SOLEVO BP 2368 DOUALA	73 458 000	150 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10973/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 21/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°08/23/CONS/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) LOT DE 1 550 ROULEAUX DE FEUILLARDS EN POLYSTER POUR LE CERCLAGE DES BALLEES DE COTON A LA SODECON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier de de consultation N°08/23/CONS/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 en procédure adaptée d'urgence pour la fourniture d'un lot (01) lot de 1 550 rouleaux de feuilards en plyster pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON;

Considérant La lettre de transmission du rapport d'analyse du président de la commission AD-HOC du 09/10/2023, sanctionnée par l'accord du directeur général de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°049/23/SDCC/CIPM DU 08/11/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SPEED APPRO B.P 1923	629 639 702	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 21 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4237-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/RTMPORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/04/2023 POUR LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR, LE SUIVI, LE CONTRÔLE QUALITÉ ET LA SURVEILLANCE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES AIRES DE DEMI-TOURS ET DES ENTRÉES DES VOIES DE CIRCULATION A ET B DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 12/AONO/ADC/CIPM/2023 du 17 avril 2023, pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi, le contrôle qualité et la surveillance de l'exécution des travaux de renforcement des aires de demi-tours et des entrées des voies de circulation A et B de l'Aéroport International de Garoua, est annulé.

Le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer son offre sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, passé ce délai, celle-ci sera détruite.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 16 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 008/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 14 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE 400 ENCEINTES BLUETOOTH POUR LA DIFFUSION DE FEUILLETONS RADIOPHONIQUES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique communique :

La date de dépôt et d'ouverture des plis de la Demande de Cotations susmentionnée initialement prévue le **mardi 28 novembre 2023** est reportée au **mercredi 06 décembre 2023 aux mêmes heures** dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Tsinga, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 21 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00480/E/2/D/MINHDU/SG/C2D/CCS/RAF/ING1 DU 14 NOV 2023 PORTANT ATTRIBUTION RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0117/AONO/MINHDU/C2D-CR/CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le PV de la séance n° 0103 du 03 novembre 2023 de la CIPM-MINHDU portant examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres financières relatives à l'appel d'offres national restreint n° 0117/AONO/MINHDU/C2D-CR/CIPM/2023 du 27 octobre 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel de la cellule centrale de suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales ».

DECIDE :

Article 1. Le marché relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel de la cellule centrale de suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales », est attribué comme suit :

N°	Soumissionnaire	Adresse	Tranche ferme	Tranche Conditionnelle 1	Tranche Conditionnelle 2
1	ACTIVA ASSURANCES	B.P: 12970 Douala (Cameroun) ; Tel (+237) 233 50 13 00.	12 393 347 FCFA TTC (12 mois)	19 076 363 FCFA TTC (12 mois)	19 076 363 FCFA TTC (12 mois)

Article 2. Le représentant dudit Attributaire est invité à prendre attache, dès publication de la présente Décision, avec la Cellule Centrale de Suivi du Programme « Capitales régionales », sis Derrière DGSN, Nlongkak – Yaoundé, Tél : 222 219 101, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Article 3. La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Novembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10722/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 14/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°109/23/AONO/SDCC/CIPM/DU 13/09/2023 PODR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CELLULE ÉLECTRIQUE + CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX AU DESSUS ET LE RENOUELEMENT DELAPEMURE DUBATIMENT USINE - GUIDER, EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert N°109/23/AOIO/SDCC/CIPM du 19/09/2023 pour les travaux d'agrandissement de la cellule électrique plus construction de deux bureaux au-dessus et du renouvellement de la peinture du bâtiment usine-Guider, en deux (02) lots;;

Considérant La Lettre N°129/23/SDCC/CIPM du 27 Octobre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	MOBA SARL	28 662 119	120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	E.GE.TRA	18 790 544	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 14 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 2700 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NJAPORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1011-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nja** du 16 novembre 2023 , Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 26/AONO/ADC/CIPM/2023 du 11 Juillet 2023, pour la fourniture des équipements de radiocommunication à la société Aéroports Du Cameroun, a été annulé.

Le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer son offre sous quinzaine à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; Passé ce délai, celle-ci sera détruite.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 16 Novembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N°00001/ADD/MINEPAT/CISPM/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023, RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000028/AONO/MINEPAT//CISPM/2023 DU 31 OCTOBRE 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) A NSO NDANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAMENDJOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. PIECE N° 3 : RPAO

LIRE :

Article 15 : Capacité financière de Quarante Millions (40 000 000) FCFA.

2. PIECE N° 6 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

LIRE :

VOIR TABLEAUX EN PIECE JOINTE PDF

1. REMISE DES OFFRES

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'immeuble principal du MINEPAT à Yaoundé, au plus tard le 12 Décembre 2023 à 14 heures, heure locale.

2. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des Offres se fera en un temps le 12 Décembre 2023 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, porte B3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique), en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix, dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

3. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du chapitre 94 (SIGAMP-94), 3^{ème} étage, Ingénieur d'Etudes DPIP porte 317 à l'immeuble principal du MINEPAT.

YAOUNDE le 22 Novembre 2023

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE D'OMBESSA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF BLOC B À L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB), ARRONDISSEMENT DE MBAKOMO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, FINANCEMENT SUBVENTION MINFI, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Maitre d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 73/7 du 7 du 7 décembre 1973 relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune Publique ;
Vu La loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 pour tant statut général de Etablissements publics et des Entreprises du Secteur public et parapublic ;
Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'État ;
Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques
Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Marchés Publics ;
Vu le décret 2015/598 du 22 décembre 2015 portant nomination de Monsieur TANYI Jacob TACHOT en qualité de Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2016/194 du 13 Avril 2016 portant réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'élevage et des Forêts du Cameroun ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2021/116 du 24 février 2021 portant nomination de monsieur MINDJOS MOMENY Martin Paul en qualité de Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'élevage et des Forêts du Cameroun ;
Vu la décision N° 2007/013/CHAGRI/CAB/PDT du 29 janvier 2007 portant statut de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela ;
Vu la décision N° 2022/0523/CAPEF/PDT/CAB du 22 septembre 2022 portant nomination de MELOKOL Epse EVINA NDO Georgette Nathalie Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de BINGUELA (EPAB) ;
La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
La circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB/du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 du 05/10/2023, relatif aux travaux de réhabilitations d'un bâtiment administratif bloc B à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB), Arrondissement de Mbakomo Département de la Mefou et Akono, Financement Subvention MINFI, Exercice 2023 ;
Vu les Offres du soumissionnaire ;
Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres y relatives ;
Vu la lettre N° 015/EPAB/CIPM/Pdt / Sec /23 DU 06 NOVEMBRE 2023 du Président de la Commission interne des Passations de marchés placée auprès de l'EPAB ;
Vu la notification de proposition d'Attribution N° 015/EPAB/CIPM/...du 06/2023.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Etablissements MIRA sont retenus Adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 du 05/10/2023, pour les travaux de réhabilitations d'un bâtiment administratif bloc B à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB).

Article 2 : le mandataire des Etablissements attributaires est invité à se présenter au Département Administratif et Financier de l'EPAB, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 7 Novembre 2023

Le DIRECTEUR

YMELON Cerlian

COMMUNE DE GOBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/2023/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC DU 20/11/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE 600 ML ET D'UN PARKING A L'HÔTEL DE VILLE DE GOBO, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des édifices publics , Le Maire de la commune de GOBO, **Maître d'Ouvrage**, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de la clôture et d'un parking a l'hôtel de ville de GOBO, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le programme architectural de la construction de la clôture de l'hôtel de GOBO, objet du présent Appel d'Offres, comprend :

- LOT N° 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- LOT N° 200 : TERRASSEMENT ;
- LOT N° 300 : FONDATION ;
- LOT N° 400 : MACONERIE- ELEVATION-ENDUIT ;
- LOT N° 500 : MENUISIERIE METALLIQUE ET VITRERIE ;
- LOT N° 600 : GUERITE;
- LOT N° 700 : AMENAGEMENT EXTERIEUR ;
- LOT N° 800 : PEINTURE ;
- LOT N° 900 : PARKING ;
- LOT N° 100 : ELECTRICITE.

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

6. Financement

Le financement est assuré par le Budget FEICOM, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables au secrétariat de la commune de GOBO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Interne de passation des marchés publics de la commune de GOBO, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis, contre versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Soixante Dix mille (70 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Interne de passation des marchés de la commune de GOBO, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, au plus tard le 18/12/2023 à 12heures, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°016/AONO/REN/DMD/C-GOBO/CIPM-TBEC/2023 DU 20/11/2023

Pour la réalisation des travaux de construction de la clôture et d'un parking a l'hôtel de ville GOBO, Départementale du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord (en Procédure d'Urgence).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Cinq (05) mois. **Ce délai inclut les périodes relatives aux pluies.**

Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux pour chacune des phases.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de Un Million Neuf Cent Trente Deux Mille Quarante Quatre Franc cfa(1 932 044)

Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraine l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 18/12/2023 à 13 heures par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Gobo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée .

14. Critères d'évaluation

Critère éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 11 sur 13 des critères essentiels.
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence de la Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et l'absence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP

Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre *oui/non* ;
- Qualification et expérience du personnel technique *oui/non* ;
- Moyens matériels *oui/non* ;
- Propositions techniques et méthodologiques *oui/non* ;
- Les références du soumissionnaire *oui/non* ;
- Délai d'exécution *oui/non* ;
- Solvabilité financière *oui/non*.

Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 11 des 13 critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service interne de passation des Marchés de la commune de Gobo dès publication du présent avis.

GOBO le 20 Novembre 2023

Le MAIRE

ROUBOUTANGOU NGUINA

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00146/E/2/C/MINH DU/SG/C2D/CCS/RAF/ING1 DU 14 NOV 2023 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
0117/AONO/MINH DU/C2D-CR/CIPM/2023 DU 27 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE
POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU
PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN, communique :
Par décision n° 00480/D/MINH DU/SG/C2D/CCS/RAF/Ing1 du 14 Novembre 2023
À l'issue de la procédure d'analyse des offres, suite à l'appel d'offres national en objet,

Le marché est attribué selon les détails ci-après :

N°	Soumissionnaire	Adresse	Tranche ferme	Tranche Conditionnelle 1	Tranche Conditionnelle 2
1	ACTIVA ASSURANCES	B.P: 12970 Douala (Cameroun) ; Tel (+237) 233 50 13 00.	12 393 347 FCFA TTC (12 mois)	19 076 363 FCFA TTC (12 mois)	19 076 363 FCFA TTC (12 mois)

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée des cautions de soumissions des soumissionnaires non retenues. Ils peuvent par conséquent passer les retirer auprès du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM/MINH DU).

Enfin les soumissionnaires non retenus l'ont été pour les raisons suivantes :

N°	Soumissionnaire	Raison de l'élimination
2	ZENITHE INSURANCES	Offre évaluée trop disante
3	AREA ASSURANCES	Non-respect d'au moins 80% des critères essentiels

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Novembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES PLIS DE LA DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 007/DC/MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/CSPM/2023 DU 14 NOVEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGEES DE REALISER LES PAIEMENTS NUMERIQUES POUR LE COMPTE DE LA PHASE PILOTE DANS QUATRE COMMUNES (PETTE, MARTAP, DIMAKO ET YAOUNDE I) DU CYCLE 6 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE EN QUATRE (04) LOTS DISTINCTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique communique :

La date de dépôt et d'ouverture des plis de la Demande de Cotations susmentionnée initialement prévue le **mercredi 29 novembre 2023** est reportée au **mardi 05 décembre 2023 aux mêmes heures** dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Tsinga, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 21 Novembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/C/COM/CIPM/2023 DU 29/09/2023 DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

Le groupement ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	LOT	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Groupement Ets TFM International & Ets LEEDAGIS B.P. 7248 Yaoundé Tel : (237) 690 896 748/ 676 279 064 Email : nkonpaule@gmail.com	la sensibilisation et la formation des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la Commune d'Ombessa	Unique	16 770 000 f	19 998 225 f	120 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de ce groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

OMBESSA le 21 Novembre 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF BLOC B À L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB), ARRONDISSEMENT DE MBAKOMO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, FINANCEMENT SUBVENTION MINFI, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 73/7 du 7 du 7 décembre 1973 relative aux droits du trésor pour la sauvegarde de la fortune Publique ;
Vu La loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 pourtant statut général de Etablissements publics et des Entreprises du Secteur public et parapublic ;
Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'État ;
Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques
Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Marchés Publics ;
Vu le décret 2015/598 du 22 décembre 2015 portant nomination de Monsieur TANYI Jacob TACHOT en qualité de Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2016/194 du 13 Avril 2016 portant réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'élevage et des Forêts du Cameroun ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2021/116 du 24 février 2021 portant nomination de monsieur MINDJOS MOMENY Martin Paul en qualité de Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'élevage et des Forêts du Cameroun ;
Vu la décision N° 2007/013/CHAGRI/CAB/PDT du 29 janvier 2007 portant statut de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela ;
Vu la décision N° 2022/0523/CAPEF/PDT/CAB du 22 septembre 2022 portant nomination de MELOKOL Epse EVINA NDO Georgette Nathalie Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de BINGUELA (EPAB) ;
La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
La circulaire n°001/PR/MINMAP/CAB/du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 du 05/10/2023, relatif aux travaux de réhabilitations d'un bâtiment administratif bloc B à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB), Arrondissement de Mbakomo Département de la Mefou et Akono, Financement Subvention MINFI, Exercice 2023 ;
Vu les Offres du soumissionnaire ;
Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres y relatives ;
Vu la lettre N° 015/EPAB/CIPM/Pdt / Sec /23 DU 06 NOVEMBRE 2023 du Président de la Commission interne des Passations de marchés placée auprès de l'EPAB ;
Vu la notification de proposition d'Attribution N° 015/EPAB/CIPM/...du 06/2023.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Etablissements MIRA sont retenus Adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 du 05/10/2023, pour les travaux de réhabilitations d'un bâtiment administratif bloc B à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB).

Article 2 : le mandataire des Etablissements attributaires est invité à se présenter au Département Administratif et Financier de l'EPAB, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

BINGUELA le 7 Novembre 2023

Le DIRECTEUR

MELOKOL EPSE EVINA NDO G.N

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 2699-23/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉ QUALIFIÉS À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA DIGITALISATION DU SYSTÈME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique
Les soumissionnaires pré qualifiés ci-après, sont invités à assister à l'ouverture de leurs offres financières, objet de l'appel d'offres ci-dessus visé.

Rang	Soumissionnaires	Note technique sur 100 points	Observations
1^{er}	AFRIKPAY SAS.	88/100	<i>Admis à l'analyse de son offre financière.</i>
2^{ème}	DOHONE S.A.	84/100	<i>Admis à l'analyse de son offre financière.</i>

L'ouverture de l'offre financière des soumissionnaires sus visés aura lieu le **28/11/2023 à 13 heures** précises dans le bureau affecté à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 16 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR AINSI QU'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INSBA0009.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national ouvert relatif à la fourniture, à l'installation et à la mise en service de tuyauteries y compris leurs accessoires, de la robinetterie, d'une cuve émulseur ainsi qu'un groupe motopompe, dans le cadre de la mise en conformité du réseau de défense contre incendie (DCI) du dépôt de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **deux cent quinze millions (215 000 000) F rancs CFAToutes Taxes Comprises (TTC)**.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INSBA0009**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social (Tel : (237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou+ (237) 699 71 75 38/674 10 02 37), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social (B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (237) 233 40 47 96, dès publication du présent Avis d'Appel d'offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **3359880001-89** intitulé "**Compte Spécial CAS -ARMP**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **14 décembre 2023 à 10h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au siège de la SCDP (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR AINSI QU'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM..».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre dans ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **quatre millions trois cent mille (4 300 000) F CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **14 décembre 2023 à 11h00min h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP (sis à la bibliothèque de l'Immeuble Nguéa au dépôt de Bessengue à Douala), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM-SCDP à cet effet.

Offre technique

- La non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) à l'évaluation technique ;
- Absence de la capacité financière.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO :
 - Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine et la qualité des équipements	Oui/Non
Moyens humains	Oui/Non
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP Téléphone (237) 233 40 54 45 (Poste 12060) ou +(237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Qualité Sécurité et Environnement (DQSE), Sous-Directeur des Projets Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : 679 51 88 84 ou 679 53 71 00.

Visite de site

Une visite de site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur du marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef de dépôt de Bafoussam.

DOUALA le 22 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF BLOC B À L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Numéro de l'Appel d'Offres National Ouvert (AONO)	Adjudicataire	Proposition Financière valeur en FCFA et Délai d'Exécution
N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 du 05/10/2023 , relatif aux travaux de réhabilitations d'un bâtiment administratif Bloc B à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB), Arrondissement de Mbakomo Département de la Mefou et Akono.	ETS MIRA BP 00 Yaoundé Tél : +237 690 050 074	HT : 14 250 020 FCFA TTC : 16 993 149 FCFA Délai d'exécution : 03 mois

BINGUELA le 7 Novembre 2023

Le DIRECTEUR

MELOKOL EPSE EVINA NDO G.N

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°1072/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 14/11/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/23/AONO/SDCC/CIPM DU 01/09/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A HUIT COMPARTIMENTS AVEC BUREAU A L'ATELIER TP-GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Par Décision N°10720/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/AH du 14/11/2023 l'appel d'Offres National Ouvert n° 096/23/AONQ/SDCC/GIPM du 01/09/2023 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 pour offres reçues non conformes au dossier de Consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de:

Unique	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un hangar à huit compartiments avec bureau à l'atelier TP -Garoua	ETS NEW CHALLENGE/INA3GES	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux moyens permanents et mobilisables (insuffisances des moyens logistiques)
	ENDES	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux moyens permanents et mobilisables (insuffisances des, moyens logistiques)
	ETS GECOM	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Attestation non redevance et Attestation d'immatriculation non régularisées dans un délai imparti)

GAROUA le 14 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 19/12/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB). LE DIRECTEUR DE L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UNE DEMANDE DE COTATION POUR ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS AU COMPTE DE LADITE STRUCTURE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'agrandissement de son parc automobile, le Directeur de l'EPAB lance une Demande de Cotation pour acquisition d'un (1) mini bus

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (Quarante millions) Francs CFA TTC.**

3. Allotissement

La fourniture objet du présent Avis de Consultation fait l'objet d'un lot unique

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par la subvention MINFI exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et de l'EPAB dès publication du présent Avis aux jours et heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être obtenue au siège de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela Service des Marchés, BP : 99 Mbankomo, téléphone : **699 075 623 /655 956 757** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000(cent) mille francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CASS ARMP N°335988 à la BICEC.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telle, devra parvenir au Service des Marchés et des Engagements de l'EPAB, au plus tard le **19/12/2023**
« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 19/12/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS, A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE D'AGRICULTURE DE BINGUELA»
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à **un (02) mois** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de ce cautionnement est fixé à **800 000(huit cent mille) Francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de de moins de trois (03) mois ; toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **19/12/2023 à 14 heures** .Elle se fera dans la salle de conférence de l'EPAB par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Note technique

Absence d'un Service Après-Vente ;

b. Critères essentiels

1. Références pour les prestations similaires

2. Caractéristiques techniques de l'équipement

3. Indication d'un délai de livraison inférieur ou égal à soixante (60) jours

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés de l'EPAB proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Demande de Cotation au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de la Demande de Cotation et qu'elle est la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et des Engagements BP : 99 Mbankomo, Tél : **699 075 623 /655 956 757**

YAOUNDE le 16 Novembre 2023

Le DIRECTEUR

MELOKOL EPSE EVINA NDO G.N

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10558/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 13/11/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°06/23/CONS/SDCC/CIPM DU 03/08/2023 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) SYSTEME DE CERCLAGE AUTOMATIQUE AVEC FEUILLARDS EN POLYESTER POUR PRESSE HORS FOSSE 20"X 54" POUR L'USINE D'EGRENAJE DE GOUNA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier de consultation N°06/23/CONS/SDCC/CIPM du 03/08/2023 en procédure adaptée d'urgence pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un (01) système de cerclage automatique avec feuillards en polyster pourpresse hors fosse 20"x54" pour l'usine d'egrenage de Gouna;

Considérant La lettre de transmission du rapport d'analyse du président de a commission AD-HOC du 19/09/2023, sansctionnée par l'accord du directeur général de la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°045/23/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SPEED APPRO B.P 1923 DOUALA	529 348 150	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 13 Novembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !